Quelques dates

(cf. Tableaux chronologiques de la TOB 2010, p.2740)

Les Séleucides (en Syrie et Babylonie) ; les Lagides (Ptolémées) en Égypte

Antiochus IV Epiphane (175-164 avant Jésus-Christ)
167 : décret interdisant le culte juif ;
Antiochus IV dédie le temple de Jérusalem à Zeus Olympien.
Début de la révolte des Juifs avec le prêtre **Mattathias**,
dont un aïeul s'appelait Hasmonée.
166 : son fils **Judas**, dit **Maccabée**, lui succède (166-160).

Antiochus V Eupator (164-162)
164 : le temple est reconquis et purifié (fête de la Dédicace).
Livre de Daniel.

Démétrius Ier Soter (162-150)
Continuation de la lutte contre les Séleucides ;
victoire sur Nikanor (fête du « Jour de Nikanor »).
160 : mort de Judas Maccabée

Alexandre Balas (150-145)
160-143 : **Jonathan**, frère de Judas
(nommé grand prêtre en 152) ;
extension du territoire des Juifs par des conquêtes militaires.

Démétrius II (145-138)
143-134 : **Simon**, autre frère de Judas
(grand prêtre et gouverneur en 142).

Antiochus VI (145-142)
Tryphon (142-138)

Antiochus VII Sidètès (138-129)
142-63 : indépendance des Juifs (dynastie des Hasmonéens).
134-104 : **Jean Hyrcan**, fils de Simon.
Destruction du temple samaritain.

Décadence et anarchie du Royaume
Aristobule Ier, son fils, prend le titre de roi (104-103).
Alexandre Jannée (103-76), frère d'Aristobule.
Alexandra (76-67), épouse d'Alexandre
Hyrcan II et **Aristobule II**, ses fils, se disputent le pouvoir royal
et la fonction de grand prêtre.

64 : à Antioche, Pompée réduit la province romaine.
63 : Pompée, général romain, prend Jérusalem.

<u>Le deuxième livre des Maccabées</u>

Extraits de l'introduction de la TOB 2010 (pages 1720 à 1723)

L'auteur

2 M n'est pas la suite de *1 M*, car le récit débute avant l'avènement d'Antiochus IV et s'achève avant la mort de Judas Maccabée. Mais les événements qui pré-cèdent l'entrée en scène de Judas sont beaucoup plus développés en *2 M.* Il repré-sente le résumé d'une œuvre en cinq livres composés peu de temps après les évé-nements relatés, donc peu après 160 avant Jésus-Christ, par Jason de Cyrène, écri-vain de la diaspora de Cyrénaïque, très documenté sur Jérusalem, l'administration séleucide, les fonctionnaires du gouvernement et leurs titres. D'une formation hellé-nistique solide, mais Juif très croyant, Jason mentionne Dieu à toute occasion, surtout lors des prières avant et après les combats, et lance les invectives les plus violentes contre les ennemis de sa religion.

[...]

Conception de l'histoire

Comme jadis Hérodote, pour qui l'histoire avait été le rétablissement diachronique de l'équilibre du monde par la divinité, l'auteur envisage l'histoire sous l'angle d'une théologie finaliste. Tous les événements sont interprétés par lui comme des effets de la volonté de Dieu, et non seulement le châtiment des persécuteurs et des traîtres et les défaites des ennemis impies, mais aussi ceux qui remettent les Juifs dans le droit chemin. Les victoires de Judas Maccabée sont pour lui le signe du retour de la bienveillance divine, méritée par les souffrances des martyrs. De la prédication qui accompagne le récit des événements se dégage un enseignement, en partie tributaire de la tradition juive, en partie nouveau.

La création

[...]

La résurrection des justes

L'eschatologie de l'auteur de *2 M* développe celle du livre de Daniel. Elle est plus proche de celle des Pharisiens qui enseignent la résurrection, corps et âme, des justes que de celle de la *Sagesse* qui, ayant subi des influences platoniciennes, affirme seulement le bonheur éternel de l'âme des justes. Pour ce qui est du vieillard Éléazar, il semble en rester à une perspective saducéenne (6,23), mais n'exclut pas le châtiment futur du pécheur (6,26).

> 6,23 : « Mais lui, voulant agir dans l'honneur, de façon digne de son âge, de l'autorité de sa vieillesse et de ses vénérables cheveux blanchis dans le labeur, digne d'une conduite parfaite depuis l'enfance, mais surtout de la sainte législation établie

par Dieu, répondit en conséquence qu'on l'envoyât sans tarder au séjour des morts. »

Note de la TOB :
Littéralement *l'Hadès,* terme grec qui traduit l'hébreu *Shéol* (Genèse 37,35, etc.). Contrairement aux sept frères, Éléazar n'envisage pas explicitement la résurrection. Mais il croit au châtiment après la mort (verset 26).

6,26 : « et quand même je me soustrairais pour le présent au châtiment des hommes, je n'échapperais, ni vivant ni mort, aux mains du Dieu souverain. »

L'intercession

2 M marque un autre développement théologique : l'efficacité de la prière et du sacrifice pour expier les péchés des morts (*2 M* 12,40-45) et réciproquement l'intercession des justes trépassés, tels Onias et Jérémie, en faveur des vivants (*2 M* 15,11-16)

[...]

La seconde lettre festive

Certaines parties de *2 M* montrent l'intention de grouper les événements autour du sanctuaire de Jérusalem. Sous ce rapport, la seconde lettre liminaire, 1,10-2,18, est particulièrement importante

[...]

Le martyre et le culte des sept frères

Le pathétique du style de cette narration traduit l'intérêt ému de Jason et de l'abréviateur. Mais l'événement, indéniablement historique (voir *1 M* 1,62-63), du sup-plice de cette famille était déjà devenu l'objet d'une tradition populaire avant de trou-ver sa place dans *2 M,* avec certains signes caractéristiques des légendes transmises oralement, comme le nombre 7, la présence du roi, l'insistance sur la cruauté des supplices. Tous ces éléments se retrouvent dans *2 M.* L'auteur ne donne aucune indication précise sur le lieu du martyre et le nom des sept frères. Même silence, sur ces questions, de *1 M* et de Josèphe. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, d'après *2 M* 6, le lieu du supplice semble être en Judée. Cette localisation s'appuie probablement sur *4 M* 4,21-26 où l'auteur évoque l'expédition punitive d'Antiochus contre « les gens de Jérusalem ». Selon la succession des événements dans *2 M,* cette campagne précède en effet l'évocation du martyre d'Éléazar, des sept frères et de leur mère. Une autre tradition propose de localiser ce martyre à Antioche. Cette localisation provient d'une déduction de *1 M* 3,37 : Épiphane se trouvant à Antioche au moment de la persécution religieuse en Judée, les anciens ont conclu que les martyrs ont été transférés à Antioche, capitale du royaume, pour leur supplice.

[...]

D'Antioche, le culte des martyrs passe en Occident. Dès le IVe siècle est née en Gaule une paraphrase latine de *4 M* sous le titre *Passio SS. Macchabaeorum,* qui eut une large diffusion. Leurs reliques furent transportées à Milan et à Cologne,

des églises leur furent dédiées à Rome, à Lyon et à Vienne et on fixa leur fête au 1er août. Les Pères de l'Eglise, qui voyaient en eux des chrétiens avant la lettre, leur ont consacré de nombreuses homélies.

Fiches bibliques
Ancien Testament

Deuxième livre des Maccabées 7,1-42

(Traduction œcuménique de la Bible, 2010)

(Le martyre des sept frères)

7,1 Il arriva aussi que sept frères furent arrêtés avec leur mère[1]
et que le roi voulut les contraindre,
en leur infligeant les fouets et les nerfs de bœufs,
à toucher de la viande de porc interdite par la Loi.
2 L'un d'eux, se faisant leur porte-parole, dit :
« Que vas-tu demander et apprendre de nous ?
Nous sommes prêts à mourir
plutôt que de transgresser les lois de nos pères. »
3 Le roi, devenu furieux, fit mettre sur le feu des poêles et des chaudrons.
4 Dès qu'ils furent brûlants, il ordonna de couper la langue de celui
qui avait été leur porte-parole, de lui enlever la peau de la tête
et de lui trancher les extrémités
sous les yeux de ses frères et de sa mère.
5 Lorsqu'il fut complètement mutilé, il commanda de l'approcher du brasier,
respirant encore, et de le faire passer à la poêle.
Tandis que la vapeur se répandait autour de la poêle,
les autres avec leur mère s'exhortaient mutuellement à mourir courageusement ; ils disaient :
6 *« Le Seigneur Dieu voit, et en vérité il a compassion de nous,*
comme Moïse l'a annoncé par le cantique qui proteste ouvertement
en ces termes : Et il aura pitié de ses serviteurs[2]. »

7 Quand le premier eut ainsi quitté la vie,
on amena le second au supplice.
Après lui avoir arraché la peau de la tête avec les cheveux,
on lui demandait :

---

[1] Ce deuxième exemple de martyre [après celui d'Éléazar : *2 M* 6,18-31] celui d'une mère de famille et de ses sept fils, a été, lui aussi, très utilisé dans la prédication.

[2] Citation de Deutéronome 32,36, où il est précisément question de participation aux sacrifices et aux repas rituels des païens.

« Mangeras-tu du porc plutôt que de subir la torture de ton corps,
membre par membre ? »
8 Mais il répondit dans la langue de ses pères[3] : *« Non ! »*
C'est pourquoi lui aussi subit les tortures l'une après l'autre.

9 Au moment de rendre le dernier soupir, il dit :
« Scélérat que tu es, tu nous exclus de la vie présente,
mais le roi du monde, parce que nous serons morts pour ses lois,
nous ressuscitera pour une vie éternelle[4]. » [en grec : anastêsei]

10 Après lui, on supplicia le troisième.
Il présenta aussitôt sa langue comme on le lui ordonnait
et tendit les mains avec intrépidité.
11 Il fit cette déclaration courageuse :
« C'est du ciel que je tiens ces membres,
à cause de ses lois je les méprise,
et c'est de lui que j'espère les recouvrer. »
12 Le roi lui-même et son entourage furent frappés par la grandeur d'âme
de ce jeune homme qui comptait les souffrances pour rien.
13 Ce dernier une fois mort, on soumit le quatrième aux mêmes tortures cruelles.
14 Sur le point d'expirer, il dit :
« Mieux vaut mourir de la main des hommes
en attendant, selon les promesses faites par Dieu,
d'être ressuscité par lui,
car pour toi il n'y aura pas de résurrection à la vie[5]. » [en grec : anastasis]
15 On amena ensuite le cinquième et on le tortura.
16 Fixant les yeux sur le roi, il lui dit :
« Tu es puissant parmi les hommes bien qu'étant corruptible.
Tu fais ce que tu veux,
mais ne crois pas que notre race soit abandonnée de Dieu.
17 *Pour toi, prends patience et tu verras sa grande puissance,*
comme il te tourmentera, toi et ta descendance[6]. »
18 Après celui-ci, ils amenèrent le sixième. Sur le point de mourir, il dit :

---

[3] Bien que la langue de cette famille fût l'araméen, l'auteur entend sans doute par *la langue de ses pères* l'hébreu, ici et aux versets 21 et 27, voir 12,37 et 15,29.

[4] Cette croyance à une vie éternelle, littéralement à une *revivification éternelle de la vie,* s'exprime déjà en Daniel 12,2, mais avec moins de netteté.

[5] Pour l'auteur, les impies sont privés de revivification ; elle est réservée aux justes.

[6] Ces *tourments* sont : la fin misérable du roi, voir 9 ; la mort violente de son fils Antiochus V, voir 14,2 ; de son fils supposé Alexandre Balas, voir *1 M* 11,17 ; d'Antiochus VI fils de Balas, voir *1 M* 13,31.

« Ne te fais pas de vaines illusions,
car c'est à cause de nous-mêmes que nous endurons ces souffrances,
ayant péché envers notre Dieu ;
aussi nous est-il arrivé d'étranges calamités.
19 *Mais toi, ne t'imagine pas que tu resteras impuni,*
toi qui as entrepris de faire la guerre à Dieu[7]*. »*

20 Éminemment admirable et digne d'une excellente renommée fut la mère,
qui voyait mourir ses fils en l'espace d'un seul jour
et le supportait avec sérénité,
parce qu'elle mettait son espérance dans le Seigneur.
21 Elle exhortait chacun d'eux dans la langue de ses pères.
Remplie de nobles sentiments et animée d'un mâle courage,
cette femme leur disait :
22 *« Je ne sais comment vous êtes apparus dans mes entrailles ;*
ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de l'esprit et de la vie,
et ce n'est pas moi qui ai organisé les éléments
dont chacun de vous est composé.
23 *Aussi bien le Créateur du monde,*
qui a formé l'homme à sa naissance
et qui est à l'origine de toute chose,
vous rendra-t-il dans sa miséricorde et l'esprit[8] *et la vie,*
parce que vous vous sacrifiez maintenant vous-mêmes
pour l'amour de ses lois. »

24 Antiochus se crut méprisé et soupçonna un outrage dans ces paroles.
Le plus jeune était encore en vie,
et non seulement il lui parlait pour l'exhorter,
mais il lui donnait avec serment l'assurance de le rendre riche
et très heureux s'il abandonnait la tradition de ses pères,
d'en faire son ami[9] et de lui confier de hauts emplois.
25 Mais le jeune homme ne prêtant aucune attention à ses paroles,
le roi fit approcher la mère et l'exhorta à donner à l'adolescent des conseils
pour sauver sa vie.
26 Lorsqu'il l'eut longuement exhortée, elle consentit à persuader son fils.
27 Elle se pencha donc vers lui et, mystifiant le tyran cruel,
elle dit dans la langue de ses pères :
« Mon fils, aie pitié de moi qui t'ai porté dans mon sein neuf mois,
qui t'ai allaité trois ans,

---

[7] Par le choix de ces expressions l'auteur présente la persécution d'Épiphane com-me une « théomachie » et souligne ainsi le caractère titanesque de la lutte d'Antiochus ; voir *1 M* 1,10. Le terme est repris en Ac 5,39.

[8] L'auteur attribue un rôle décisif dans la résurrection à l'esprit, don de Dieu au même titre que la vie.

[9] *Ami* : c'est un titre officiel ; voir 8,9 et *1 M* 10,65 note.

qui t'ai nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es
- et qui ai pourvu à ton entretien.
28 *Je te conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre,*
contemple tout ce qui est en eux
et reconnais que Dieu les a créés de rien[10]
et que la race des hommes est faite de la même manière.
29 *Ne crains pas ce bourreau, mais te montrant digne de tes frères,*
accepte la mort, afin que je te retrouve avec tes frères
au temps de la miséricorde. »

30 À peine[11] achevait-elle de parler que le jeune homme dit :
« Qu'attendez-vous ? Je n'obéis pas aux ordres du roi,
j'obéis aux ordres de la Loi qui a été donnée à nos pères par Moïse.
31 *Et toi, l'inventeur de toute la calamité qui s'abat sur les Hébreux*[12]*,*
tu n'échapperas pas aux mains de Dieu,
32 *car si nous souffrons, nous autres, c'est à cause de nos propres péchés.*
33 *Si, pour notre châtiment et notre éducation, notre Seigneur,*
qui est vivant, s'est courroucé un moment contre nous,
il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.
34 *Mais toi, ô impie et le plus infect de tous les hommes,*
ne t'élève pas vainement, te berçant d'espoirs incertains
et levant la main contre ses serviteurs,
35 *car tu n'as pas encore échappé au jugement du Dieu souverain*
qui voit tout[13]*.*
36 *Car nos frères, après avoir enduré maintenant une douleur passagère*
en vue d'une vie intarissable, sont tombés pour l'alliance de Dieu[14]*,*
tandis que toi, par le jugement de Dieu, tu porteras le juste châtiment
de ton orgueil.
37 *Pour moi, je livre comme mes frères mon corps et ma vie*
pour les lois de mes pères, en conjurant Dieu d'être bientôt clément
pour notre nation et de t'amener par des épreuves et des fléaux

---

[10] Littéralement : *ne les a pas faits de choses qui étaient.* Façon nouvelle et plus précise d'exprimer la création. Texte lucianique : *les a faits de choses qui n'étaient pas,* c'est-à-dire du chaos primitif. Une partie du latin traduit : *ex nihilo* (d'où l'expression courante).

[11] *À peine,* conjecture. Texte : *encore.*

[12] Terme archaïsant, se retrouvant en 11,13 et 15,37, mais absent de *1 M.*

[13] Formule fréquente dans les prières du polythéisme grec ; ce pouvoir était prêté surtout à Hélios et à Apollon.

[14] Restitution probable d'un verset corrompu.

à confesser qu'il est le seul Dieu[15].
38 *Je prie enfin que sur moi et sur mes frères s'arrête la colère du Dieu souverain justement déchaînée sur notre race[16] ! »*

39 Hors de lui, le roi sévit contre le dernier frère encore plus cruellement que contre les autres, le sarcasme lui étant amer.
40 Ce jeune homme mourut donc sans s'être souillé et avec une parfaite confiance dans le Seigneur.
41 Enfin la mère mourut la dernière, après ses fils.
42 Nous en resterons là sur la question des repas rituels et des tortures monstrueuses.

Fiches bibliques
Ancien Testament

Deuxième livre des Maccabées 12,38-45

(Traduction œcuménique de la Bible, 2010)

(Le sacrifice pour les morts)

12,38 Ayant rallié son armée, Judas la conduisit à la ville d'Odollam[1] ;
mais le septième jour de la semaine survenant,
ils se purifièrent[2] selon la coutume
et célébrèrent le sabbat en ce lieu.
39 Le lendemain, on vint trouver Judas
- au temps où la nécessité s'en imposait[3] -
pour relever les corps de ceux qui étaient tombés
et les inhumer avec leurs proches dans le tombeau de leurs pères.
40 Or ils trouvèrent sous la tunique de chacun des morts

---

[15] Confession particulièrement importante, du fait qu'Antiochus se considérait lui-même comme la manifestation de Zeus.

[16] Personnellement innocent, cet enfant accepte son supplice comme une expiation des péchés de sa race.

[1] Ville forte (2 Chroniques 11,7) dont le nom *Odollam* est une forme évoluée de « Adoullam », voir Josué 12,15 ; 1 Samuel 22,1.

[2] Parce qu'ils avaient tué et touché des morts, ce qui les rendait impurs pendant sept jours.

[3] Cette incise est sans doute une glose.

des objets consacrés aux idoles de Jamnia[4],
que la Loi interdit aux Juifs.
Il fut ainsi évident pour tous que c'était là la raison
pour laquelle ces soldats étaient tombés.
41 Tous donc, bénissant la conduite du Seigneur,
juge équitable qui rend manifestes les choses cachées,
42 se mirent en prière en demandant que la faute commise
fût entièrement effacée,
et le valeureux Judas exhorta la troupe[5] à se garder pure de tout péché,
ayant sous les yeux ce qui était arrivé à cause de la faute
de ceux qui étaient tombés peu avant.
43 Ayant ainsi fait une collecte par tête,
il envoya jusqu'à deux mille drachmes à Jérusalem,
afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché[6],
agissant fort bien et noblement dans la pensée de la résurrection.
44 Si, en effet, il n'avait pas espéré
que les soldats tombés ressusciteraient,
il eût été superflu et sot de prier pour des morts ;
45 s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée
à ceux qui s'endorment dans la piété,
c'était là une pensée sainte et pieuse :
voilà pourquoi il fit faire pour les morts ce sacrifice expiatoire,
afin qu'ils fussent absous de leur péché[7].

L'intercession (Introduction à *1* et *2 Maccabées*, TOB 2010, p. 1722)

2 Maccabées marque un autre développement théologique : l'efficacité de la prière et du sacrifice pour expier les péchés des morts (*2 M* 12,40-45) et réciproquement l'intercession des justes trépassés, tels Onias et Jérémie, en faveur des vivants (*2 M* 15,11-16), doctrine qui sera reprise par

---

4 Des amulettes ou des objets offerts aux idoles dans les temples de l'ancienne Philistie (voir *1 Maccabées* 5,68), objets qui auraient dû être brûlés, Deutéronome 7,25 ; voir Josué 7,15 ; 1 Chroniques 14,12.

5 Littéralement : *la foule (plèthos),* terme dont le sens militaire se retrouve en 13,1 ; 14,1.20.41 ; 15,11.

6 Certains commentateurs estiment que, pour Judas, ce sacrifice n'était destiné qu'à écarter des survivants les effets du péché. Mais le narrateur approuve la prière pour les morts.

7 Sur l'importance de ce texte, qui a subi des remaniements, voir l'Introduction (à « Intercession »).

Philon d'Alexan-drie dans son *De exsecrationibus,* où les Patriarches sont nommés parmi les intercesseurs. Pour les auteurs du Nouveau Testament, Jésus est le seul média-teur, He 7,25 (voir pourtant Ap 5,8). Les Églises de la Réforme refuseront d'aller au-delà, remettant à Dieu le sort des défunts. Dans l'histoire du christianisme oriental et occidental le recours aux saints a joué un grand rôle. Il est approuvé par le concile de Trente, qui souligne en même temps que toute grâce passe par le Christ. De même pour les prières en faveur des défunts. Luther, lui, estime que l'opinion de Judas que rapporte *2 M* 12,44 ne saurait faire loi. Rappelons que pour les protestants, *1* et *2 M* ne sont pas canoniques.

He 7,25 Et c'est pourquoi il est en mesure de sauver d'une manière définitive ceux qui, par lui, s'approchent de Dieu, puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur.

Note de la TOB : L'intercession est la démarche d'un personnage pleinement autorisé (voir 3,2), qui intervient auprès du pouvoir, en faveur de gens qu'il prend en charge. Pour intercéder auprès de Dieu, nul n'est mieux placé que le Christ glorifié, car il a été intro-nisé pour toujours à la droite de Dieu (voir Rm 8,34 ; He 9,24 ; 1 Jn 2,1).

Ap 5,8 Et, quand il eut reçu le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre anciens se prosternaient devant lui. Chacun tenait une harpe et des coupes d'or pleines de parfum, qui sont les prières des saints.

Fiches bibliques
Ancien Testament

Deuxième livre des Maccabées 15,11-16

(Traduction œcuménique de la Bible, 2010)

(Exhortation et songe de Judas : 15,6-16)

11 Quand il (Maccabée) eut armé chacun d'eux,
moins de la sécurité que donnent boucliers et lances
que de l'assurance fondée sur de nobles paroles,
il leur interpréta un songe digne de foi, une sorte de vision[1],
par lequel il les réjouit tous.
12 Voici le spectacle qui lui avait été offert :
Onias, jadis grand prêtre, cet homme de bien,

[1] Cette distinction entre le songe et la vision est conforme à la tradition grecque, où, depuis Homère, la vision a une objectivité plus grande que le songe.

d'un abord modeste et de mœurs douces, distingué dans son langage
et adonné dès l'enfance à toutes les pratiques de la vertu,
étendait les mains et priait pour toute la communauté des Juifs[2].
13 Ensuite était apparu à Judas, de la même manière,
un homme aux cheveux blancs et très digne,
admirable de prestance et environné de majesté.
14 Prenant la parole, Onias disait :
« Cet homme est l'ami de ses frères,
qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la ville sainte,
Jérémie[3], le Prophète de Dieu. »
15 Jérémie tendit alors de la main droite une épée d'or à Judas
et la lui remit avec ces paroles :
16 *« Prends ce glaive saint, il est un don de Dieu,*
et avec lui tu briseras les ennemis. »

---

[2] Sur le rôle d'intercesseur d'Onias, voir 3,10.31-34 ; 4,5.

[3] Le songe de Judas fait partie de la littérature apocryphe suscitée par Jérémie, voir 2,1-8. Mais l'intercession posthume d'Onias et de Jérémie manifeste un développement théologique notable par rapport au passé, où les prières efficaces des justes pour les hommes se limitaient à leur vie terrestre, Genèse 18,24 ; Exode 32,11 ; Job 42,8. Mais voir déjà *Siracide* 46,20 (grec).